

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DU CANTAL
ARRONDISSEMENT DE MAURIAC
CANTON DE YDES

MAIRIE DE YDES

☎ 04 71 40 82 51 – mairie@ydes.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°048-2024- OPPOSITION AU TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE DE LA PUBLICITE A SUMENE ARTENSE COMMUNAUTE

Monsieur le Maire de la Commune d'Ydes,

Vu l'article 17 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience,

Vu l'article L.581-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'article L.5211-9-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 250 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu la compétence PLU exercée par l'intercommunalité Sumène Artense Communauté,

Vu la délibération n° 20240307001DE du 07 mars 2024 de Sumène Artense Communauté,

Vu la délibération n° 054-2024 du 31 mai 2024 du Conseil Municipal d'Ydes,

Considérant que les maires exercent le pouvoir de police de la publicité à compter du 1^{er} janvier 2024,

Considérant que lorsqu'un EPCI à fiscalité propre est compétent en matière de plan local d'urbanisme ou de règlement local de publicité, les maires des communes membres de cet établissement public transfèrent à son président leurs prérogatives en matière de police de la publicité,

Considérant que dans un délai de 6 mois, soit avant le 1^{er} juillet 2024, un ou plusieurs maires peuvent s'opposer au transfert du pouvoir de police de la publicité au président,

Considérant qu'à cette fin, ils notifient leur opposition au président de l'établissement public de coopération intercommunale. Il est alors mis fin au transfert pour les communes dont les maires ont notifié leur opposition,

ARRÊTE

Article 1 :

Le Maire de la Commune d'Ydes s'oppose au transfert du pouvoir de police administrative spéciale de l'affichage publicitaire au Président de Sumène Artense Communauté,

Article 2 :

Le présent arrêté sera notifié au Président de Sumène Artense Communauté.

Fait à Ydes, le 03 Juin 2024

Alain DELAGE
Maire d'Ydes



Date de transmission de l'acte: 04/06/2024
Date de réception de l'AR: 04/06/2024
015-211502653-AU_2024_048-AU
A G E D I